

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/04/2024

Référence
20_2024

Objet de la délibération
Déplacement de compteur Enedis chemin du Fond du Ruisseau

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	11

Date de la convocation
21/03/2024

Date d'affichage

Vote
MAJORITE
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le : 03/04/2024

Et

Publication ou notification du :

L'an 2024 et le 3 Avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DENEUX François, Maire

Présents : M. DENEUX François, Maire, Mmes : DONGE Christine, LINGAT Nicole, MAURICE Valérie, MM : JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, RABIN Patrice, VANZELLA Yoann

Excuses séance: Excusé(s) ayant donné procuration : MM : ANTOINE Jérôme à Mme DONGE Christine, GAVAZZI Romain à M. LEHEUTRE Bruno, SONZOGNI Jean-Luc à M. VANZELLA Yoann

Absents séance:

Absent(s) : MM : CANARD Stéphane, LEBLANC Eric, PIART Steve

A été nommé(e) secrétaire : M. JENNEPIN Patrick

Objet de la délibération : **Déplacement de compteur Enedis chemin du Fond du Ruisseau**

Dans le cadre du projet de création de la voirie du chemin du Fond du Ruisseau, il est nécessaire de déplacer un compteur de branchements d'électricité selon devis d'Enedis pour un montant 5 616,97 € HT.

Les conditions d'acceptation nécessitent un acompte de 50% à la validation de la commande.

Après en avoir délibéré approuve ce devis.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 04/04/2024

Le Maire
François DENEUX

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 008-210803904-20240403-20_2024-DE

